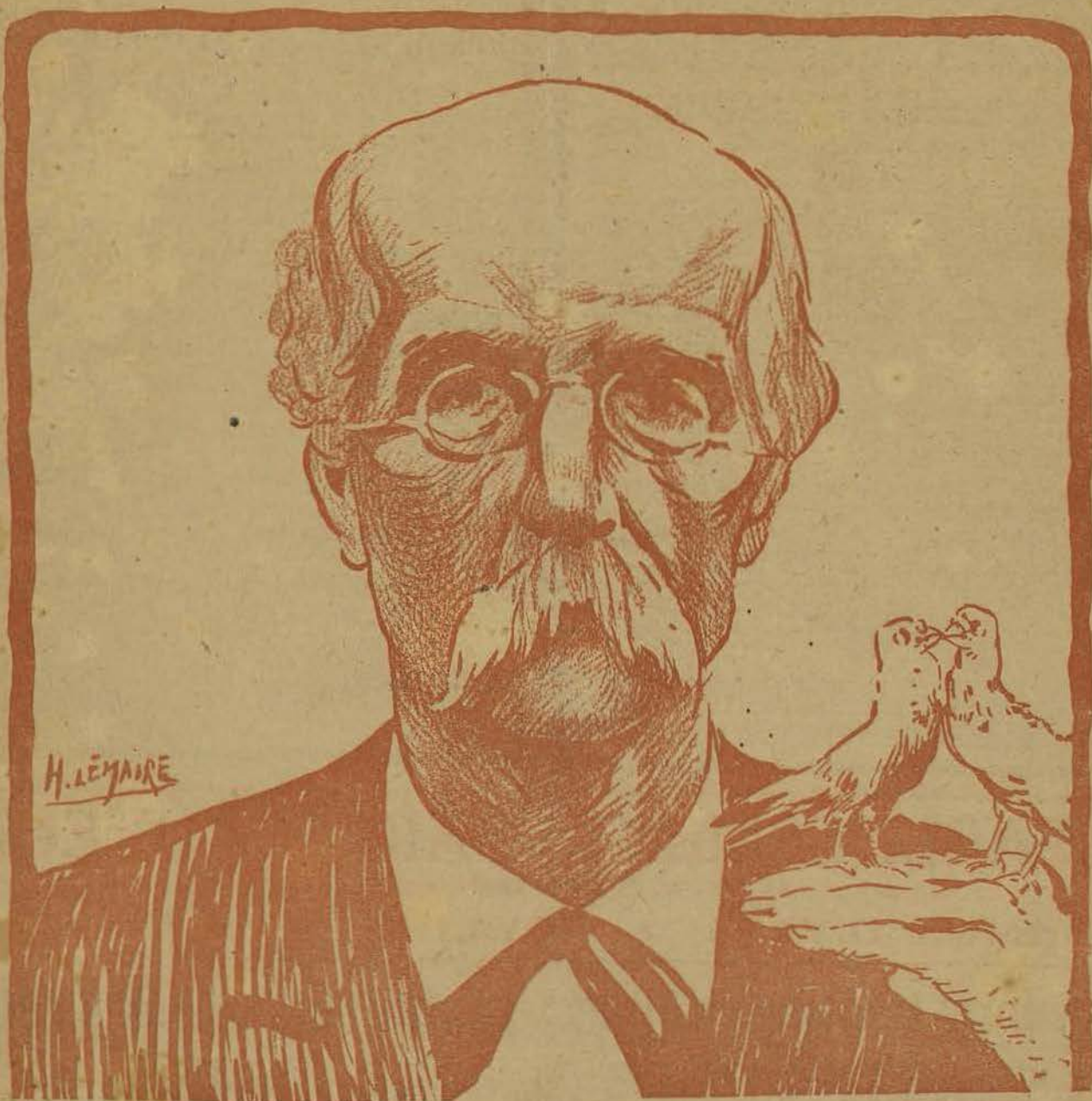


Pourquoi Pas?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET



Henri LAFONTAINE, sénateur et pacifiste

LE JOYEUX CHAMPAGNE SAINT - MARCEAUX

DONNE L'ENTRAIN
ET LA GAÏETÉ

IMPORTATEUR GÉNÉRAL POUR LA BELGIQUE

Maison F. VAN ROMPAYE FILS (SOCIÉTÉ ANONYME)

RUE DE BRABANT, 70, A BRUXELLES — TÉLÉPHONE : BRUX. 115.43

CREDIT ANVERSOIS

Société anonyme fondée en 1898. — Capital : 60 millions de francs

Sièges } ANVERS : 42, Courte rue de l'Hôpital (Siège social)
BRUXELLES: 30, avenue des Arts

LISTE DES AGENCES. — AERSCHOT, ARLON, ASSCHE, ATH, AUBEL, AYWAILLE, BINCHE, BOOM, BLANKENBERGHE, BRAINE-L'ALLEUD, BRAINE-LE-COMTE, BRUGES, BRUXELLES, CHARLEROI, CINEY, COURTRAI, COURT-ST-ETIENNE, DOLHAIN, ECAUSSINE, EUPEN, FLEURUS, FLOBECQ, FONTAINE-L'ÉVÊQUE, FRASNES-lez-BUISSENAL, GAND, GEMBLoux, GENAPPE, GHEEL, GHISTELLES, GOSELIES, GOUVY, HAECHT, HASSELT, HENRI-CHAPELLE, HÉRENTHALS, HERVE, HOEYLAERT, HOUFALIZE, HUY, JODOIGNE, LALOUIÈRE, LESSINES, LIÈGE, LONDERZEEL, LOUVAIN, MALINES, MALMÉDY, MARCHE, MARCHIENNE-AU-PONT, MOLL, MONS, NAMUR, NESONVAUX, NIVELLES, OSTENDE, PERWEZ (Brabant), RENAIX, REBECQ, ST-NICOLAS, SOIGNIES, ST-TROND, SPA, STAVELot, THUIN, TIRLEMONT, TOURNAI, TUBIZE, TURNHOUT, VERVIERS, VIELSALM, VILVORDE, WAVRE, COLOGNE — ROTTERDAM — LUXEMBOURG

Location de coffres-forts à partir de 12 francs par an

Garde de titres et objets précieux

Les dépôts peuvent être faits, moyennant un minime droit de garde, soit sous forme de Dépôts à découvert, soit sous forme de Dépôts cachetés. La constitution du dépôt est constatée par un reçu nominatif délivré par la banque. Ce reçu est personnel — non transmissible — et n'a de valeur qu'entre les mains du déposant. La perte, la destruction ou le vol de ce reçu ne prive, par conséquent, pas le déposant moyennant l'accomplissement de certaines formalités, de la libre disposition de son dépôt.

Le Crédit Anversois ouvre des comptes de chèques productifs d'intérêts. — Les déposants peuvent disposer de leur avoir à tout moment.

GRAND RESTAURANT DE LA MONNAIE

Rue Léopold, 7, 9, 11, 13, 15

— — — BRUXELLES — — —

◆◆◆

GRANDE SALLE ET SALONS
POUR FÊTES ET BANQUETS

◆◆◆

CONCERT SYMPHONIQUE tous les soirs

TAVERNE ROYALE

Galerie du Roi - rue d'Arenberg

— BRUXELLES —

CAFÉ-RESTAURANT de premier ordre

ETABLISSEMENTS SAINT-SAUVEUR

35 - 39 - 41 - 43 - 45 - 47, RUB MONTAGNE-AUX-HERBES-POTAGÈRES

BAINS DIVERS * BOWLING * SKATING

Les deux meilleurs hôtels-restaurants de Bruxelles

LE MÉTROPOLE

PLACE DE BROUCKÈRE

Splendide salle pour noces et banquets

LE MAJESTIC

PORTE DE NAMUR

Salle de restaurant au premier étage

LE DERNIER MOT DU CONFORT MODERNE

Pourquoi Pas ?

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET

ADMINISTRATEUR : Albert COLIN

ADMINISTRATION :
4, rue de Berlaimont, 4
BRUXELLES

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois
et se prennent pour un an.

ABONNEMENTS :
Belgique . . . fr. 25.00
Etranger 30.00

HENRI LAFONTAINE

Dès sa plus tendre enfance, Henri Lafontaine eut cet air étonné et un peu ahuri que dut avoir Adam lorsqu'il ouvrit les yeux pour la première fois au sein du paradis terrestre. Cet air, il l'a toujours conservé.

Il fit ses débuts dans la politique en qualité de président de la Jeune Garde de l'ultra-doctrinaire Ligue Libérale du Passage, dirigée par Eug. Anspach et Em. De Mot. Eug. Anspach était gouverneur de la Banque Nationale et on accusait celle-ci, à cette époque, de diriger toute la politique libérale conservatrice. C'est ce qui faisait dire à Eugène Robert que « les actionnaires de la Banque Nationale étaient si contents de leur sort qu'ils ne reculaient pas devant le cumul et qu'ils étaient devenus réactionnaires ».

Henri Lafontaine passa sans transition du doctrinarisme intransigeant au communisme intégral, prouvant ainsi qu'aux âmes bien nées les obstacles sont choses inconnues. Il rêva à ce moment la fondation, en Afrique, dans les parages sans doute de cette Atlantide que Pierre Benoist n'avait pas encore découverte, d'une communauté idéale, sans propriétaires ni locataires, tout étant à tous, et où règneraient un bonheur sans mélange et une fraternité sans nuages. Il en fit la description et en établit les bases dans le journal que venait de fonder le groupe Grimard-Furnémont-Max Hallet.

Ce projet n'eut pas de suite...

M. Lafontaine ne se découragea pas; en attendant que les temps nouveaux fussent révolus, il changea son fusil d'épaule: il devint pacifiste et s'enrôla sous la bannière de Frédéric Passy. La société pacifiste était bien un peu mêlée, très soie et coton, beaucoup de réaction et un peu de socialisme seulement, mais c'était quelque chose en « iste » et on ne pouvait demeurer en expectative.

Du communisme et du pacifisme, M. Lafon-

taine passa à l'humanitarisme, qui le mena à l'internationalisme, d'où il aboutit au tourisme.

???

L'excellent homme passe sa vie sur les routes du monde. Il va de Genève à New-York, de New-York au Canada, du Canada en Australie, de l'Australie à... partout. Et, de partout, il revient enthousiaste. Les exclamations se pressent et s'étouffent dans ses moustaches; il n'y a qu'un pays indigne de son suffrage, c'est la Belgique, qu'il trouve mesquine. Heureusement, il y est sénateur et cela permet l'espoir de civilisations nouvelles.

Il ne s'occupe que de questions ou d'organisations internationales, intercontinentales, en attendant qu'elles deviennent interplanétaires.

Il attend, l'œil au guet, là-bas, au loin.

Il voit grand, toujours plus grand, cela tient peut-être à ce qu'il regarde dans le vide.

Car que va-t-il faire ainsi, à courir, comme le disait M. Scribe, « aux quatre coins de la machine ronde »? Il revient, chaque fois, plus affairé; qu'a-t-il fait? Quelle tâche a-t-il accomplie? A quelle grande œuvre a-t-il attaché son nom? Nul n'en a jamais rien su. Il disparaît, sans qu'on s'en aperçoive; il resurgit; on l'accueille avec un sourire, — car il est sympathique et inoffensif. Il dit des choses quelconques, « que l'on écoute d'une oreille et qu'on oublie de l'autre ».

De disparition en réapparition, il a conquis la réputation d'un homme très occupé, si occupé qu'il n'a pas même le temps de s'occuper de ses occupations. Il doit s'agiter, à défaut d'agir. Il pourrait rester sur place et pincer un pas de gigue; il préfère se déplacer, c'est le globe-trotter de l'idéal.

???

Un beau jour il se fit que le parti socialiste eut besoin d'un sénateur; le conseil provincial de Liège choisit Henri Lafontaine, comme le type

du sénateur démocrate, résigné au besoin à voter la suppression du Sénat.

Au Sénat, il parle peu. Il parle de la paix, du droit international, du rôle mondial de la Belgique, de l'Office de bibliographie. On ne l'écoute pas toujours très attentivement, car il serait exagéré de dire qu'il est excessivement amusant; or, les parlementaires n'écoutent guère attentivement que les gens qui les amusent, qui les flattent ou les fouaillent. Mais on a tort, car les discours de Henri Lafontaine, d'un ton élevé, élégant, contiennent toujours quelque chose. Quand on les lit aux Annales, on se dit: « Sapristi! nous avons eu tort de ne pas écouter cela! » Seulement, voilà: M. Lafontaine parle d'une voix douce, d'un ton discret; il a beau porter des moustaches et des sourcils hérissés qui le font vaguement ressembler à Nietzsche, c'est un homme doux, modéré, poli, qui n'aime que ses idées...

Mais il est à noter qu'il apporte à l'accomplissement de son mandat la candeur et l'ahurissement qui lui sont naturels. Il a, à un degré singulier, le sens de l'opportunité et des situations. L'autre jour, au moment précis où, à la conférence de Spa, les Boches étaient de nouveau convaincus de fourberie et de mensonge, et où se manifestaient, de façon peu rassurante pour nous, leurs desseins et leur soif de vengeance et de revanche, Lafontaine ne réclamait-il pas, au Sénat, un désarmement partiel immédiat, la réduction du temps de service. Avec son ami Lekeu, — autre politicien sagace et avisé —, ne reprochait-il pas à notre Paul-Emile, de la Défense nationale, de ne pas supprimer l'armée, d'un trait de plume, comme Jaspas avait fait pour la garde civique ?

Il suffisait, disait-il, de s'entendre avec les autres pays pour amener le désarmement général. Que voulez-vous ? Il est désarmant...

???

Il est charmant d'ailleurs. « Au début — nous racontait-il —, quand j'arrivais dans nos réunions ouvrières, l'un ou l'autre s'approchait de moi et m'appelait « Monsieur le sénateur »; je l'interrompais, en souriant et, lui tapant sur l'épaule, je lui disais: appelez-moi compagnon, comme je vous dis à vous-même; ce sera plus conforme à nos sentiments. »

Ainsi devait parler Spartacus à ses partisans.

Lorsque la Maison du Peuple créa, jadis, une section d'art sur les suggestions d'Octave Maus et de quelques autres mécènes, qui avaient noué un ruban rouge à leur stick à pomme d'or, Henri Lafontaine se mit au service de l'œuvre nouvelle et, de même que Maus s'attachait à expliquer aux braves manuels les finesses du pointillisme et les

intentions du luminisme, Lafontaine tentait de les initier aux beautés de la musique wagnérienne et aux palpitantes émotions du leitmotiv. Il les invita à des séances où, pendant deux heures, il leur joua au piano les partitions des Nibelungen, de Tristan et Yseult et de Parsifal.

« C'est merveilleux, disait-il, en descendant de l'estrade, on entendrait voler une mouche. »

C'était vrai, mais ce fut alors aussi qu'on put se convaincre que le sommeil est une opinion.

En tout cas, l'émotion fut trop forte et la section d'art fit comme Yseult: elle mourut.

???

Henri Lafontaine est placé dans la collection des grands Belges d'exportation. L'académie de Stockholm lui a, en 1913, décerné le prix Nobel. Le plus internationaliste des Belges le méritait. Pontife de la fichomanie universelle, il est un des co-inventeurs de ce mirifique Office de bibliographie internationale qui doit arriver un jour à classer toutes les connaissances humaines, et peut-être à sauver du pilon toute la paperasse que notre époque écrivassière entasse chaque jour.

Au bref, comme disait notre vieil ami l'ex-ministre Hubert, M. Lafontaine, sénateur, est un brave garçon sympathique, qui n'a jamais fait — sciemment — de mal à personne. Il tient de la place, ou plutôt « une » place. Il a une activité folle, il pense sur toutes choses avec enthousiasme et violence. Il est comme ces hercules qui feignent de déployer des efforts considérables pour soulever un poids... qui est en bois. Seulement, Lafontaine est convaincu que le poids est en fer.

A. DEHEUVEL 42, rue de la Régence
— BRUXELLES —
TABLEAUX - MEUBLES - SIÈGES - OBJETS ANCIENS
VENTE - ACHAT - EXPERTISES - RESTAURATIONS

Un referendum artistique

Pourquoi Pas? a donc adressé à une trentaine de peintres la question suivante, à l'occasion de l'Exposition des chefs-d'œuvre belges d'Anvers :

Voulez-vous nous dire quels sont, à votre avis, les six peintres belges dont la maîtrise s'est le mieux affirmée entre 1830 et 1900?

Les réponses suivantes lui sont jusqu'ici parvenues, dans l'ordre :

Mme Juliette Wytsman

Henri De Braekeleer. — Jos. Stevens. — Alf. Stevens. — L. Artan. — J. Stobbaerts. — A.-J. Heymans.

M. René Wytsman

H. De Braekeleer. — Alfred Stevens. — Jos. Stevens. — J.-B. Boulenger. — Alfred Verwée. — A.-J. Heymans.

M. Franz Courtens

Leys. — Joseph Stevens. — Alfred Stevens. — Henri De Braekeleer. — Jean Stobbaerts. — Boulenger.

M. Alex. Marcette

Mes préférences, à vingt ans, se sont portées vers l'art des Artan, Meunier, Verwée, De Braekeleer et Stobbaerts. Je n'ai pas changé d'opinion et, puisqu'il faut choisir entre trois ou quatre noms d'artistes aimés, un sixième, je m'arrête à Eugène Smits.

M. Médard Tytgat

Ferdinand De Braekeleer, le vieux et le fils. — Charles Degroux. — Baron Henri Leys. — Alfred Stevens. — Jan Stobbaerts. — Alexandre Struys.

M. Léon Frédéric

Vous me demandez quels sont, à mon avis, les six plus grands peintres belges de 1830 à 1900. Ceux avec lesquels je sympathise le mieux sont : Leys, De Braekeleer, Verwée, Boulenger, Degroux et Eugène Smits. Il m'est très pénible de ne pouvoir y joindre les deux Stevens, Stobbaerts, Artan, Agneessens, mais, comme vous limitez à six les noms à choisir, je dois m'en tenir à ceux qui figurent en tête.

M. Georges Fichetel

Je considère comme les six artistes belges dont la personnalité s'est le plus affirmée de 1830 à 1900 :

Leys, comme ayant fait revivre une époque historique avec une telle maîtrise qu'il semble en être contemporain ;

De Braekeleer, un visionnaire, qui fait du grand art avec de petits sujets ;

Alfred Stevens, le chanteur de la femme du second empire ;

Boulenger, le plus complet de nos paysagistes ;

Stobbaerts, dont la vision s'est renouvelée jusqu'à la fin de sa vie ;

Artan, l'émouvant poète de la mer du Nord.

Je voudrais pouvoir en citer bien d'autres : Verwée, Louis Dubois, Eug. Smits, et, pourquoi pas, dès maintenant, Léon Frédéric, puisque je suis persuadé que la postérité fera figurer son nom parmi ceux de ces maîtres ?

M. Ad. Crespin

Leys. — H. De Braekeleer. — Alfred Stevens. — Eugène Smits. — Ed. Agneessens. — Henri Evenepoel.

M. Jef Leempoels

Gallait. — Leys. — Alf. Stevens. — Joseph Stevens. — Emile Wauters. — Léon Frédéric.

M. Henri Ottevaere

Henri Leys. — Alfred Stevens. — Joseph Stevens. — Henri De Braekeleer. — Charles Degroux. — Hippolyte Boulenger. — Dommage de ne pouvoir ajouter Artan à cette liste.

M. Fernand Khnopff

Alfred Stevens. — Joseph Stevens. — Baron Henri Leys. — Henri De Braekeleer. — Eugène Smits. — Félicien Rops.

M. Omer Coppens

S'ériger en juge, me paraît bien grave, surtout lorsqu'il faut se limiter.

Il n'y a que trois « Moustiquaires » au *Pourquoi Pas?*, j'ose l'affirmer, mais ne désigner que six peintres dont la maîtrise s'est affirmée, entre 1830 et 1900, fera que l'on commettra de grandes injustices.

Je vais, néanmoins, vous indiquer mes préférences : Tout d'abord, *Henri De Braekeleer*, puissant, luministe sincère, si nature, si peu compliqué ;

Henri Leys, quoique influencé dans quelques-unes de ses œuvres par certaines conventions ;

Alfred Stevens, précieux et raffiné, si bien de son époque ;

Joseph Stevens et *Alfred Verwée*, beaux peintres, puissants, « nature », grands aussi par la simplicité.

Et puis, c'est ici que j'hésite, puisque je n'ai plus qu'une case libre sur mon bulletin de vote.

Sera-ce *Artan*, le sensitif et distingué mariniste, ou *H. Boulenger*, le délicieux paysagiste ; ou bien *Charles Degroux*, le peintre ému des humbles, ou bien encore...

Je suppose que votre questionnaire ne vise que les peintres défunts, sinon, j'eusse cité, parmi les tout premiers, le grand maître, auteur des *Marchands de craie*, de la *Vieille servante*, des *Bochelles*, des *Agés du paysan* qu'est Léon Frédéric.

???

Au prochain numéro, la suite des réponses.



A MM. les condamnés de Gand

La liste des martyrs s'allonge, messieurs, et la mouette aux pieds bleus (sont-ils bien bleus, car vous savez en quoi elle marche de préférence?) bat douloureusement des ailes... Il est vrai qu'elle a tort de s'en faire, et vous aussi, messieurs.

Ayant pris fort au sérieux vos manigances du temps de guerre, nous crûmes que les condamnations qui les puniraient seraient sérieuses... Pas de condamnation à mort, fichtre non ! Dans des temps de vie chère, il nous paraissait absurde de sacrifier de la poudre et des balles à d'aussi vilains moineaux que vos congénères ; et la condamnation en simili, qui est le châtiment suprême en Belgique, s'accompagne d'un cérémonial de vaudeville où personne ne risque de perdre la tête qu'à force de rire...

Mais enfin, quoi ! vagues individualités, les uns tarés, les autres par trop ivrognes, tous aussi inconnus que médiocres et prétentieux, vous aviez reçu du Boche les trente pfennigs de la trahison... Ce boche avait été un peu volé — aucun de vous ne valait autant —, mais il y avait une satisfaction à donner à la justice, et si vous aviez endossé des toges pour cirer les bottes de von Bisping, un bon coup de pied était nécessaire pour vous envoyer cirer ailleurs.

Tant de gens qui ont souffert de l'Allemand, et les mutilés, et les morts, les fusillés et les glorieux bagnards avaient droit — même sans haine — à ce qu'on exécutât les malpropres individus qui salissaient la patrie qu'eux avaient voulue glorieuse.

Les jugements prononcés eurent de la tenue, les peines étaient suffisantes. L'idée de justice reprenait quelque force dans l'esprit public. Bien entendu, vous avez tous crié comme des putois; vous étiez des héros, des martyrs; on vous laissait crier, et si ça ne vous allait pas, vous pouviez l'aller dire à Guillaume.

Là-dessus, M. le ministre de la justice déclara qu'il vous tenait tous pour des idéalistes... Ce ministre est vraiment un peu folichon. Est-ce que, vraiment, il ne boit que de l'eau? Pour lui, l'idéalisme, c'est une affaire qui rapporte de bonnes places et un traitement approprié. Aurait-il, par hasard, la même conception du socialisme et de sa justice?

Entretiens, on savait que M. le ministre de l'instruction publique réintégrait dans ses fonctions un olibrius aktiviste que Louvain répudiait... Et que d'événements de ce genre!

Nous commençons à comprendre pourquoi vous n'avez pas tous détalé en Hollande, où la gracieuse Wilhelmine vous offrait des sinécures, mais, probablement, payables avec des pincettes...

En restant ici, vous vous êtes montrés des gens avisés.

Vous êtes d'abord sacrés, de par le gouvernement, idéalistes. C'est infiniment moins galvaudé que l'ordre de Léopold et, sans doute, on va voter à la Chambre une sérieuse augmentation de traitement pour les idéalistes de votre calibre. De plus, vous êtes assurés de retrouver vos bonnes places dans un délai raisonnable. Le temps de retraite que vous impose une justice — bien peu idéaliste si on la compare à la justice de son ministre — retardera à neuf vos estomacs échauffés par le régime du bon temps: celui de Bissing...

Vous sortirez de là fraîchement repentis et l'haleine pure, comme celle d'une vierge, pour rehausser le cortège du grand ministre van Vauwelaert-Helleputte, que les prophètes signalent à l'horizon, et vous aurez acquis le droit à l'auréole du martyr de première classe, avec palme...

Messieurs, vous êtes des malins et les Autres, les pauvres autres de l'Yser, du Tir national et des bagnes boches, les Autres, ceux qui n'ont pas été qualifiés d'idéalistes et pour qui on ne trouve guère de bonnes situations, nous nous demandons comment vous les qualifiez entre vous.

POURQUOI PAS ?

Les Miettes



de la Semaine

Spa

C'est fini: on fait « ouf! » Les résultats acquis ne sont pas très brillants, mais, somme toute, cela aurait pu tourner plus mal. M. Millerand et M. Lloyd George ne se sont pas séparés brouillés — mettons que ce soit grâce à notre Jaspar —; M. Delacroix s'est consciencieusement tiré de son rôle de président, et les Boches n'ont pas remporté la victoire complète qu'ils escomptaient, grâce à leurs bons amis d'Angleterre et d'ailleurs.

Ce premier contact des Alliés et des diplomates de la nouvelle Allemagne nous aura du moins permis quelques constatations. D'abord, nous y avons vu de près un des chefs, un des maîtres de la Bochie nouvelle manière: c'est le seigneur industriel Hugo Stinnes; il ressemble, à s'y méprendre, aux Hindenburg, aux Ludendorff, aux Falkenheim, aux von Bissing, et à tous les hobereaux bottés et casqués que nous avons vus à l'œuvre durant la guerre. Si nous comptons sur ces gens-là pour exécuter loyalement le traité, c'est-à-dire pour nous payer quelques milliards, nous sommes de la bonne année. Il faut être prévenu comme un radical anglais pour s'imaginer que l'Allemagne industrielle et socialiste est très différente de l'Allemagne militariste d'avant 1918. L'Allemagne d'aujourd'hui comme celle d'hier ne comprend qu'un langage, c'est celui des militaires. C'est pourquoi le véritable triomphateur de la Conférence, ce fut le maréchal Foch.

Autre constatation: On a vu, par l'expérience de Spa, combien on a bien fait de se refuser d'entrer en discussion avec eux pendant la Conférence de Paris: ils auraient si bien brouillé les cartes qu'ils auraient fini par rentrer chez eux avec les honneurs de la paix sinon avec ceux de la guerre.

Mais, tout de même, il fallait être naïf pour s'imaginer qu'à Spa les Boches eussent pu avoir une autre attitude

que celle qu'ils ont prise. Vaincus, humiliés, ils essayent de sauver la face; avouons que nous en aurions fait tout autant. Chargés de la plus lourde créance qui se puisse imaginer, ils tentent d'en payer le moins possible; c'est ce que font tous les créanciers. C'est à nous de nous défendre et d'obtenir ce qui nous est dû, à nous de leur rappeler sans cesse que le traité est un traité pénal, et que s'ils ont des milliards à nous payer, c'est qu'ils ont détruit pour des milliards de richesses.

???

Donc les Allemands ont mis les pouces. Ils nous donnent du charbon, ils désarment et comme, désormais, ils savent exactement à quoi ils s'exposent au cas où ils considéreraient l'engagement qu'ils ont signé comme un simple chiffon de papier, il est probable qu'ils s'exécuteront. Mais ils sont rentrés chez eux avec une haine accrue non pas tant contre les Alliés en général que contre la France et la Belgique. La lecture de la presse berlinoise ne laisse aucun doute à ce sujet. On nous en veut à mort à Berlin. On nous en veut de tout le mal qu'on nous a fait et, pour un Allemand qui admet la nécessité d'une collaboration économique loyale avec ses voisins du continent, il y en a mille qui ne songent qu'à la revanche et qui comptent sur la collaboration des bolchevistes russes. Pour venger le nouvel Iéna, on rêve d'un nouveau Leipzig. Tous ceux qui ont observé de près les délégués boches à Spa en sont convaincus: c'est Hugo Stinnes qui représente la nouvelle Allemagne, qui est l'éternelle Allemagne. Et pour cette nouvelle Allemagne, la Belgique n'est plus seulement une route d'invasion, c'est le premier obstacle à la revanche allemande, à la domination allemande. C'est pourquoi, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que notre sort est lié à celui de la France. Du reste, les yeux les plus obstinément clos commencent à s'ouvrir. Aussitôt rentré à Paris, M. Mille-

rand a déclaré que, durant les journées de Spa, l'intimité entre délégués belges et délégués français n'avait fait que grandir. « Elle se manifestera d'ici peu par une entente étroite », a ajouté le premier ministre français.

C'est exact. Il semble que les préventions, les hésitations des membres du gouvernement belge les plus réfractaire à l'alliance se soient dissipées devant cette constatation que les intérêts internationaux des Belges et des Français sont toujours et partout solidaires. Quant à ceux qui continuent à craindre qu'alliance ne signifie vassalité, ce ne sont que de petites gens qui n'ont pas confiance dans la vitalité et dans l'originalité de leur pays.



M. Vandervelde dans les prisons

L'autre lundi, à la prison de Forest, M. Vandervelde — qui s'est fortement toqué du monde des prisonniers — donnait une conférence pour les surveillants et les gardiens. Un public nombreux y assistait, en tête duquel on notait, à côté des surveillants et gardiens intéressés, la commission des prisons avec son président, l'ex-bâtonnier Botson, et aussi la charmante Mme Orban, qui sont les membres les plus actifs, plus une kyrielle de médecins, d'aumôniers, de sœurs...

Et le ministre de la justice barytonnait sur les devoirs nouveaux que la psychiatrie et la science anthropologique imposent aux gardiens et aux surveillants, sur l'urbanité, sur la douceur, qu'on réclame désormais d'eux — le prisonnier n'étant plus désormais un numéro, mais un homme tout de même, — lorsque, tout à coup, de l'autre côté de l'immense verrière qui éclaire la salle, des cris s'élevèrent :

« Silence ! »

M. Vandervelde continuait, n'ayant rien entendu, lorsque la voix reprend :

« Mais silence, nom de... ! »

Imperturbable, le ministre va toujours... et l'on voit le directeur pâlir, puis verdir, ne tenant plus en place.

Et une troisième fois, la voix s'élève :

« Mais, milliard de nom de D..., silence ! je vous dis. »

...Alors, un des sous-directeurs présents se précipita et alla expliquer au gardien, de l'autre côté de la verrière, que ce n'était pas un baron Evence Coppée ou quelqu'autre prisonnier qui soliloquait ainsi, mais bien le ministre Vandervelde lui-même.

Et la conférence put continuer sans encombre.



Le livre du cardinal Mercier

Un de nos honorables, se trouvant l'autre semaine à Paris, et ayant deux heures à perdre avant le départ du train de Bruxelles, s'en alla bouquiner sur les quais. Tout à coup, il tombe en arrêt : devant lui s'étale, tout neuf, les pages non encore découpées, le récent livre du cardinal Mercier !

« Fr. 4.50 », porte, au crayon, la page de garde.

Notre député n'hésite pas. Il aligne un billet de cent sous, et s'en va avec ses cinquante centimes « de retour » et le bouquin.

Or, voici qu'en l'ouvrant, il fait une découverte peu

banale : le livre est dédié par le grand cardinal. A sa stupéfaction, notre honorable lit :

A M. Paul Deschanel.

Hommage de cordiale sympathie.

D. Mercier. C. A.

Eh ! Oui ! M. Paul Deschanel a, parmi ses secrétaires, un bon jeune homme, qui fréquente les quais, lui aussi, et qui a bazarde pour quarante sous le livre du cardinal.

Gageons qu'à son retour aux affaires, M. Deschanel lui passera quelque chose pour son rhume.

En attendant, on a offert déjà à notre député — vous ai-je dit que c'est un député de Bruxelles ? — 500 francs pour son bouquin de fr. 4.50.



Un drame autour d'un monstre

Le monstre, c'est le cheval Bayard, et le drame s'est passé, dimanche dernier, jour de la kermesse de Bruxelles. Quatre gamins du quartier avaient été désignés par le comité organisateur pour figurer les quatre cavaliers qui montent Bayard, équipés en guerriers, le bouclier et l'épée au poing : vous pensez que les élus auraient, du jour de leur désignation, éprouvé quelque hésitation à admettre le roi comme leur cousin. C'était la gloire, la gloire totale, fulgurante, celle qui les sacrait pour toujours parmi la jeunesse de Molenbeek !

Figurez-vous maintenant que le plus jeune des quatre cavaliers, le plus heureux, le plus fier, le plus beau, s'est amusé à jouer dans la rue, dimanche, sur le trajet de sa maison aux magasins de la rue de l'Eléphant et que, quand il est arrivé se présenter à l'habilleur, il était trop tard ! Sa place était prise : un autre ketje de la paroisse avait été désigné ! Qui dira le désespoir total, l'irréparable chagrin qui frémit dans le cœur du ketje ainsi frustré ? Ecroulé, le rêve magnifique d'une promenade à cheval par les vieilles rues, à la hauteur d'un second étage ! Une occasion qui, jamais plus, ne se présenterait ! Et les huées sans pitié des camarades !... Rarement nous avons vu la consternation, le remords et la douleur se peindre ainsi sur la figure d'un gosse ! C'était à pleurer ; beaucoup eussent donné cent sous pour qu'il y eût un cinquième cavalier...

Octogénaire, à son lit de mort, le bon ketje inconsolable pensera encore à cette première et grande douleur de sa petite enfance.



Leurs estaminets

- M. Max : Au Grand Mayeur ;
- M. Woeste : Au Chien Vert ;
- Mgr Mercier : Au Chapeau Rouge.
- M. Pouillet : Au Coq Tourné ;
- M. K. Huymans : Au Lion Noir ;
- M. Maes : Au Rat Mort ;
- M. Bauwens : Au Compas ;
- M. Maubourg : A la Clé de Sol ;

MM. P. Orts et Barthou : *A l'Alliance* ;
 Le marquis de Villalobar : *A la Cour d'Espagne* ;
 M. Helleputte : *Au Crocodile et Au Petit Paradis* ;
 MM. Jean Bar et Terwagne : *Aux Deux Tonneaux* ;
 M. le baron Ruzette : *Au Laboureur* ;
 M. Lekeu : *A la Porte Rouge* ;
 M. Jacquemotte : *A Risquons-Tout* ;
 Les députés du Frontpartij : *Au Paillasse Hôtel* ;
 M. Volkaert : *In de Zooten Inval* ;
 M. Anseele : *A la Réunion des Ajusteurs* ;
 M. Delacroix : *A la Colonne d'Or* ;
 M. Segers : *Au Cheval Marin* ;
 M. Renkin : *Au Pot Carré* ;
 M. Brugmann : *Au Cheval Arabe* ;
 M. Franck : *In de Nieuwe Congo*.

Ind Coope & Co.

Stout et Palz Ale, les meilleurs.

Quelle langue parlaient les Belges en 1850 ?

Il s'agit de ceux de nos ancêtres qui n'étaient point Wallons ou de culture française :

« Ils parlaient le flamand, dit M. Brunet.

— Ils parlaient le néerlandais, dit K. Huysmans. »

Nous trouvons, à ce sujet, une savoureuse anecdote dans un livre fort documenté, fort vivant, jeune d'esprit quoiqu'il soit plein de souvenirs et l'œuvre d'un vieillard de 95 ans, M. Pierre Tempels (1).

Vers 1850, une princesse française vint passer quelques jours à Bruxelles. Elle écrivit à des amis de France, après avoir assisté à une séance de notre Chambre des représentants : « On prétend que le flamand est difficile à comprendre ! Eh bien ! sauf quelques mots, j'ai compris presque tout. Ça ressemble au français ! »

???

Ajoutons que cette princesse n'avait pas la bosse des langues. C'est elle qui, ayant épousé un baron d'un nom un peu germanique, criait dans un magasin où elle était entrée, tandis qu'il flânait sur le seuil : « Baron ! Venez donc dire votre nom que je ne saurais retenir ! »



Incompréhension

Dans un estaminet de la Cantersteen. Des consommateurs belges. Un couple parisien : un monsieur et une dame mûre.

Un des consommateurs :

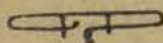
« J'ai envie de m'offrir une « gueuze ». »

— Où ça ?

— Ici. »

La Parisienne à son mari :

« Partons, mon ami, je ne veux pas voir ça ! »



Dans le monde de la banque

L'Union du Crédit vient de faire l'acquisition du palais du roi, à Bruxelles, pour y installer ses bureaux.

(1) Bruxelles : Choses à faire, chez F. Larcier. Nous consacrerons prochainement quelques lignes à ce curieux ouvrage.

A l'exposition des inventions et nouveautés

Tarif spécial : 25 francs la ligne

OUI... MAIS VAN CAUWELAERT RASE MIEUX

Votre peau vous cuit-elle ? Avez-vous des démangeaisons ? Frottez-vous avec le BAUME LENITIF extrait des discours de M. le sénateur Volkaert, calmant instantanément les inflammations anciennes. — L'emplâtre Poulet-Kicken est souverain contre l'urticaire et les irritations provenant de piqûres de la tribune des journalistes.

Nouveau ! Nouveau ! Si vous ne dormez plus, si vous vous sentez épuisé par les veilles, n'hésitez pas à assister aux conférences de M... (le nom vous sera communiqué franco, contre envoi d'un franc en timbres-poste). Vous connaîtrez, enfin, le réconfort d'un repos bienfaisant. Succès garanti après trois séances.

Le sucre d'avoine, breveté S. G. D. G., est un aliment sans pareil pour les députés du front-partij : 50 kilos de sucre d'avoine remplacent avantageusement 200 kilos de foin.

La fête nationale à Ostende

Le 21 juillet sera commémoré cette année d'une façon originale sur la Reine des Plages. Un grand festival belge permettra au Kursaal de nous faire connaître le prix de Rome de son second chef d'orchestre, ce *Thyl Uylenspiegel banni*, de M. J. Toussaint De Sutter, qui a éveillé chez les amateurs de bonne musique une curiosité légitime. Symphonie sur un thème hautement patriotique, *Thyl* est écrite dans une forme très libre où sont utilisés tous les éléments les plus audacieux de l'orchestration moderne. Le chœur, dont le rôle sera tenu par la très renommée section chorale mixte de la société royale les Mélomanes de Gand, y remplace le récitant des cantates pré-beethoveniennes.

L'auteur dirigera lui-même les 500 exécutants de son œuvre. Les solistes seront Mlle Mathilde Devos du Grand Théâtre de Gand, et le ténor Verniers.

Au programme également des mélodies de François Rasse et des œuvres de Joseph Jongen et Robert Herberigs, autres prix de Rome.

Pour cette solennité musicale, la vaste salle des concours du Kursaal sera certainement trop petite, les baigneurs étant déjà plus nombreux à Ostende qu'en août de 1919.



Les Zeep causent

— C'était justement là la pierre d'échappement.

— Il demeure à Nice, sur un boulevard qui s'appelle la promenade des engrais.

— Pendant la guerre il a été incarné en Hollande.

— Vous auriez dû la voir, aux fauteuils d'orchestre, avec sa robe de dentelles sur son dos, ses bracelets à ses bras et son diabète sur sa tête !

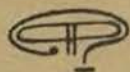
— Och erme ! Il était couché dans une encolure de porte...

— Mon fils est en train de lire un si beau livre : *Les Joyeuses Commères de Waulsort*.

— C'est embêtant avec des nouvelles bottines : j'ai les pieds si sensuels...

— J'ai acheté une peau de chanoine pour faire les vitres.

— Son avocat a eu beau lui faire des injections, elle n'a rien voulu écouter!



La Brabançonne et l'assistance discrète

Un de nos amis avait pu gagner l'Angleterre, en novembre 1914. Sa maison ayant été incendiée par les soins de la *Kultur*, il n'avait plus grand-chose à perdre, mais il n'avait pas davantage à gagner. L'accueil des Anglais était d'ailleurs vraiment hospitalier et la bienfaisance savait se faire discrète...

Notre Belge fut un jour invité à prendre le thé dans une très honorable famille; on fut aimable; on parla de la guerre, évidemment, et du roi Albert. La maîtresse de la maison ayant fait passer son album, notre exilé fut prié, son tour venu, d'y dessiner quelque chose.

Embarras extrême de l'exilé : en Belgique, il était comptable, et pas du tout dessinateur. Que faire? Dans son portefeuille, il lui restait un timbre-poste à l'effigie du roi Albert. Il colla proprement la précieuse effigie sur le feuillet dont la redoutable virginité lui était offerte et inscrivit les lignes que voici :

26 novembre 1914.

Je ne sais pas dessiner; je ne sais que chanter; mais, à côté de ce portrait de notre Roi, qu'un autre a fait, voici un couplet que je lui dédie cordialement pour sa fête :

Albert, ô toi, roi brave parmi les braves,
Lorsque des perfides Germains
Ton peuple aura brisé les vaines entraves,
Je te promets de féconds lendemains!
Ton nom, au moins, rien ne le déshonore :
Le monde entier connaît ta loyauté!
Et nos enfants pourront chanter encore

Le Roi, la Loi, la Liberté!

(bis)

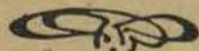
Et il signa bravement.

« Ça vaut ce que ça vaut, pensa-t-il, et puis, quand on a bravé la censure, on peut braver la césure... »

Lady P... (vous ai-je dit que la dame était l'épouse d'un lord?) reprit son album, remercia gracieusement et, la soirée terminée, chacun s'en fut chez soi.

Quelques jours plus tard, notre ami se trouva, comme par hasard, mis en relation avec plusieurs dames amies de lady P..., qui éprouvaient brusquement le besoin de prendre des leçons de français. Notez qu'elles le parlaient fort bien. Notre ami fut bombardé professeur et discrètement rémunéré, ce qui lui permit de ne pas jouer le rôle ingrat de solliciteur auprès des comités.

Et voilà bien une histoire de fêtes nationales!



Pourquoi Pas? à Paris

La revanche de M. Clemenceau

Quelques amis du Tigre — il en est encore — s'inquièrent dernièrement de l'impression que pouvait produire sur lui la campagne du *Matin*, de *L'Œuvre* et de tant

de journaux qui ne cessent de saper l'idole d'hier. Un de ces familiers, un des rares hommes qui, ne lui ayant rien demandé quand il était au pouvoir, sont demeurés de ses amis depuis qu'il en est tombé, répondit : « Il ne s'en inquiète pas le moins du monde. » Comme on lui demandait dernièrement s'il n'allait pas reprendre la plume, s'expliquer, se défendre? « Comme Poincaré? dit-il, je ne suis pas avocat. Si je disais la vérité sur la Conférence, je brouillerais la France avec l'Angleterre et l'Amérique; je détruirais mon œuvre de mes propres mains. Du reste, j'ai déjà ma revanche.

» — Comment cela?

» — Spa, mon cher ami! J'avais exigé des Boches le désarmement immédiat; on est très fier d'obtenir d'eux, après un an, la promesse de désarmer dans trois mois. D'après mon traité, ils devaient nous fournir 5 millions de tonnes de charbon par mois; on se contente de deux. Toutes les dévastations, ils devaient les réparer; on en arrive peu à peu à admettre le forfait que j'avais eu tant de peine à repousser. Croyez-moi, ceux qui ont affaire aujourd'hui à mon ami Lloyd George et aux autres, doivent commencer à se dire que le traité que j'avais réussi à arracher n'était pas si mauvais que cela. Ma revanche, je la vois venir! »

L'impératrice

Elle était si ancienne qu'on avait fini par la croire immortelle. Aussi bien, il y a longtemps qu'elle ne semblait plus tout à fait vivante. Comme un fantôme d'autrefois, elle errait par toute l'Europe, visitant en touriste les lieux où elle avait régné, le Jardin des Tuileries, où s'était élevé son palais, les salons de compagnie, les ombrages de la Malmaison, revoyant périodiquement les paysages d'Espagne où s'était écoulée son enfance. Elle regardait tout cela d'un cœur indifférent, lointain et l'on ne savait si dans cette attitude il fallait voir une suprême dignité, un stoïcisme et une grandeur d'une admirable, ou une stupéfiante insensibilité.

Ce n'était plus qu'un personnage historique et la France qui l'avait passionnément aimée et passionnément haïe, l'avait pour ainsi dire oubliée. La dernière guerre a si complètement effacé le souvenir de l'autre guerre, que c'est à peine si dans les journaux on s'est souvenu que l'on avait accusé celle qui vient de disparaître d'avoir préparé le conflit franco-allemand de 1870 : « Cette guerre, c'est *ma* guerre ». Il paraît que ce mot historique est faux comme tous les mots historiques, que l'Impératrice détesta toujours la politique et que son prétendu rôle dans les affaires de la France était une invention de Napoléon III. C'est possible. On ne connaît encore que bien peu de chose de l'histoire vraie du second empire.

Mais, tout de même, l'armistice de 1918, c'est la revanche de Sedan et, pour la beauté du symbole, on eût voulu que l'Impératrice assistât à la cérémonie de Versailles, en 1919. Si elle en avait manifesté le désir, peut-être que Clemenceau y eût consenti volontiers. On dit que, lui aussi, tandis que les Boches signaient, ne pensait qu'au passé. Ces deux témoins eussent pu échanger d'étranges regards.

???

Les abonnements aux journaux et publications belges, français et anglais sont reçus à l'AGENCE DECHENNE, 18, rue du Persil, Bruxelles.

PROPHÉTIE

Dans le petit café où il a ses habitudes, on l'appelle le diplomate, parce qu'il fut jadis attaché comme copiste à la chancellerie d'une légation sud-américaine.

Après tout, il aurait peut-être fait un aussi bon diplomate que n'importe qui. Il est un peu alcoolique, mais point sot; il lit attentivement le bulletin politique du *Temps* et il fait chaque soir la leçon à M. Paul Hymans, tout comme un autre.

Parfois, les lampes allumées, quand il est saoul, il lui arrive de prophétiser. Or donc, l'autre soir, il vaticinait :

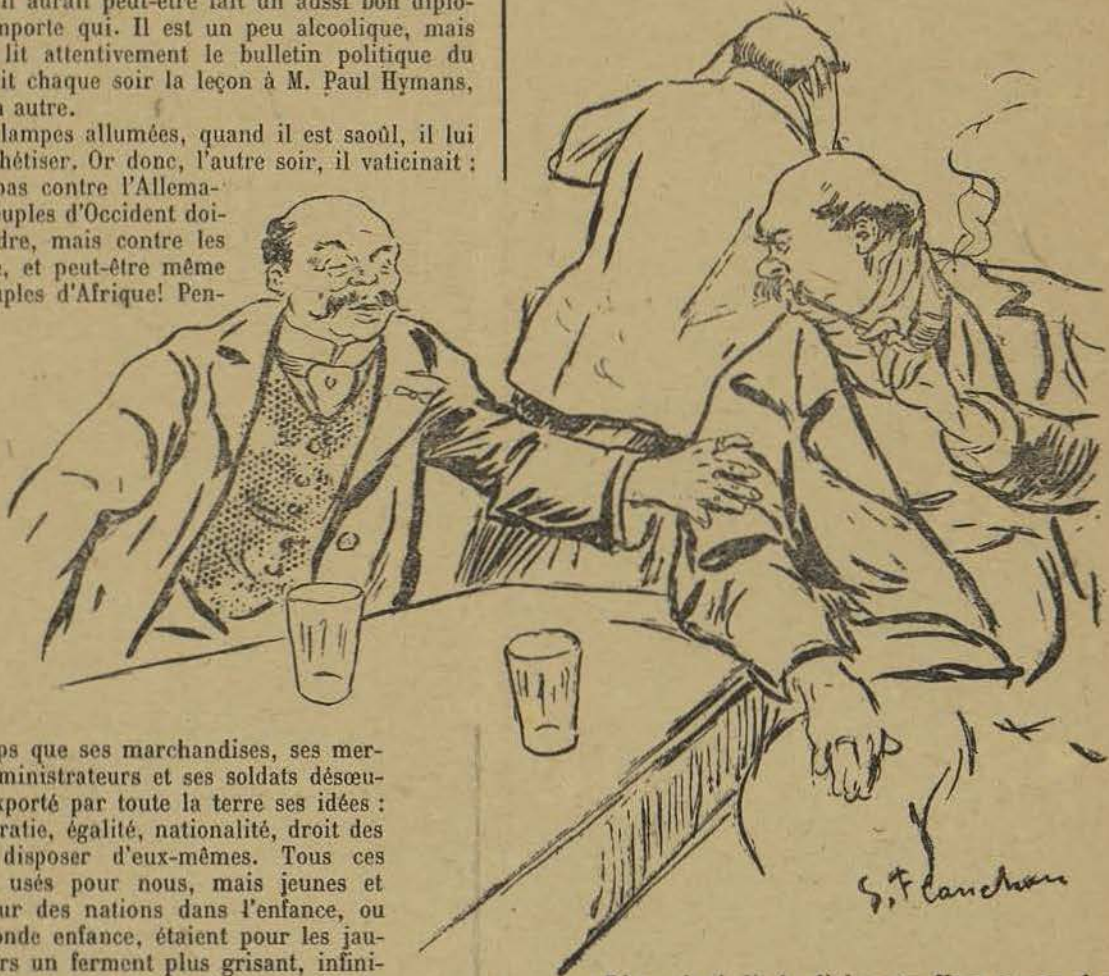
« Ce n'est pas contre l'Allemagne que les peuples d'Occident doivent se défendre, mais contre les peuples d'Asie, et peut-être même contre les peuples d'Afrique! Pendant cinquante ans, notre vieille Europe a exploité le monde. Elle a obligé les jaunes et les noirs à travailler pour elle. C'était fort commode. Mais comme une vieille folle qu'elle est,

en même temps que ses marchandises, ses mercantils, ses administrateurs et ses soldats désœuvrés, elle a exporté par toute la terre ses idées : justice, démocratie, égalité, nationalité, droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Tous ces grands mots, usés pour nous, mais jeunes et splendides pour des nations dans l'enfance, ou dans une seconde enfance, étaient pour les jaunes et les noirs un ferment plus grisant, infiniment plus dangereux, au moins à notre point de vue, que le plus frelaté des alcools.

» On le voit bien, depuis que la guerre leur a donné une sonorité inouïe au point que leurs échos vont jusque chez les Ghilyacks, les Bochimans, les Fuégiens, les Hottentots, les Mandchous, les Turcomans, les Afghans, etc., etc. Tous ces peuples s'agitent. A Bombay, on crie : « L'Inde aux Indous ! » ; à Téhéran : « La Perse aux Persans ! » ; A Damas : « La Syrie aux Syriens ! » ; à Mossoul : « La Turquie aux Turcs ! » ; au Caire : « L'Egypte aux Egyptiens ! » ; à Pékin : « La Chine aux Chinois ! » ; à Tokio : « L'Asie aux Asiatiques ! ».

» Ces mouvements, encore sporadiques, tendent déjà à se généraliser. Ils éclatent partout à la fois ; jamais l'Europe divisée ne pourra en venir à bout. Nous commencerons par perdre tous nos établissements d'Extrême-Orient, puis les Hollandais seront chassés de Java, puis les Anglais, déjà expulsés de la Mésopotamie et de la Perse, seront obligés d'évacuer les Indes. Puis...

— Vous voyez déjà Tamerlan campant sur la Grand-Place de Bruxelles et se conduisant avec nous comme un simple von Bissing! dit un assistant en s'enfuyant.



— Riez, riez ! dit le diplomate. Vous verrez dans dix ans. »

Et il s'endormit, le nez dans un dernier grog, que le cafetier qualifiait de « camomille », pour faire plaisir à M. Vandervelde.

DÉMobilISATION DE L'ARMÉE BELGE

VENTES PUBLIQUES

au P. T. R./LIÈGE, Champ des Manœuvres, à BRESSOUX
le VENDREDI 23 JUILLET 1920

Camions lourds, camionnettes, voitures voyageurs en ordre de marche et à réparer; carrosseries.

Visibles au P. T. R./Liège, le jeudi 22 juillet 1920
Demandes prospectus détaillés au directeur du P. T. R./Liège, Champ des Manœuvres à Bressoux, Téléphone 5102.

Les tramways LIÈGE-JUPILLE et LIÈGE-BRESSOUX
(départ de la place St-Lambert) font arrêt au Champ des Manœuvres, à Bressoux.



La Marseillaise wallonne

Il existe une *Marseillaise* wallonne. Elle est de M. Ch. de Waroux. Evidemment, si Rouget de l'Isle n'avait pas existé, le texte de M. de Waroux eût été tout différent de ce qu'il est ; mais qu'eût été La Fontaine sans Phèdre et Virgile sans Homère ? N'empêche que « ça fait drôle » — comme disait cette charmante enfant qui s'y connaissait mieux en poudre de riz qu'en syntaxe — d'entendre le vieux texte déformé pour la plus grande gloire du Coq wallon.

Voici le premier couplet :

Allons, enfants de Wallonie,
Le jour de gloire est arrivé !
Centre nous, de la tyrannie,
L'étendard flamand est levé ! (bis)
Entendez-vous dans nos campagnes
Bravler ces stupides palois ?
On veut donc jusque sous nos toits
Opprimer nos fils, nos compagnes !
Aux armes, fiers Wallons ! Formez vos bataillons !
Marchons ! Marchons !
Du flot impur, expurgeons nos vallons !

Le couplet des enfants n'est pas moins réjouissant :

Nous entrerons dans la carrière,
Quand nos aïeux n'y seront plus !
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus ! (bis)
Jurons sur leur chère mémoire
Que le jargon des ennemis
Ne sonnera jamais, amis,
Au cœur du wallon territorial !
Aux armes, etc.

Hé ! Hé ! chanté par M. Noté, sur le Perron liégeois et repris en chœur par quelques bonnes voix du wallon territoire, ça marcherait tout de même.

→ **TAVERNE ROYALE, BRUXELLES.** ←
TELEPHONE 7690
THÉ — VINS BORDEAU ET BOURGOGNE
— PORTO — CHAMPAGNES, etc. —

**On
nous
écrit**



A propos de la Brabançonne

Est-il possible, mon cher « Pourquoi Pas ? », toi, le patriote exalté, toi qui voudrais boycotter Richard Wagner, que tu ignores l'auteur de la « Brabançonne » ! Avec quelle amertume j'ai dû constater « cela » dans ton numéro du 9 juillet, page 349...

Sache donc, malheureux, que notre hymne national ne doit pas à Jenneval ses majestueuses harmonies, mais des paroles d'un style 1830, très pur, qu'on a le grand tort de ne plus chan-

ter. La musique (si je puis m'exprimer ainsi) a pour auteur un certain Van Campenhout; apprends cela ! !

Ce Van Campenhout fut, je crois, un excellent homme. Au point de vue musical, je connais des gens qui préfèrent tout de même Richard Wagner.

Quant à la « Brabançonne » actuelle, ses vers (si je puis m'exprimer ainsi) sont du poète Charles Rogier. Mais je veux te révéler un secret d'Etat : la première strophe de la « Brabançonne », telle qu'on l'enseigne dans nos écoles, « n'est pas » celle de Rogier. Non, c'en est une évidente et misérable parodie ; et voilà comment on abuse l'innocence !

Serviteur zélé de la dynastie, jamais Rogier n'aurait osé écrire que le Belge, sortant du tombeau, « grava le Roi sur sa bannière ». Outre la difficulté majeure de graver sur étoffe, pèse et juge l'horrible inconvenance de cet acte ! Moi-même j'en rougis en me voilant la face.

Je veux bien admettre que, sortant du tombeau, le Belge fût enveloppé d'un linceul ; il n'apparaissait donc pas « en bannière ». Mais alors, pourquoi y a-t-il « bannière » dans le texte ? Et pourquoi le Belge y grave-t-il le Roi, la Loi et même la Liberté, sinon pour affirmer qu'il est prêt à s'asseoir dessus ?

Reçois, mon cher « Pourquoi Pas ? », un coup de férule amical d'un pion apprenti, ton abonné de la première heure.

Arsène Maulogis.

P. S. — Il me semble que la Belgique a vraiment mérité, depuis 1914, un hymne national un peu plus digne d'elle. Ne crois-tu pas le moment tout désigné pour en réclamer un à cor et à cri ? On nous fabrique une constitution nouvelle; on peut bien nous composer aussi un chant national qui ne nous ridiculise point.

Quant à la « Brabançonne », les siècles futurs me paraissent en grand danger d'ignorer ses vertus. Hâtons-nous d'en fixer le souvenir par un quatrain immortel :

Pour exalter le cœur,
O Belges ! m'est avis que
La Brabançonne est sœur
De la garde civique.

A. M.

A. M. ? On vous connaît, beau masque, et votre écriture aussi, et vos initiales encore mieux — prix triennal de littérature que vous êtes !

Toutes les
Personnalités politiques,
le Monde et la Finance
se rencontrent
tous les soirs au
"CARLTON"
RESTAURANT
PORTE DE NAMUR
NOTRE
MONTMARTRE NATIONAL Tout premier ordre

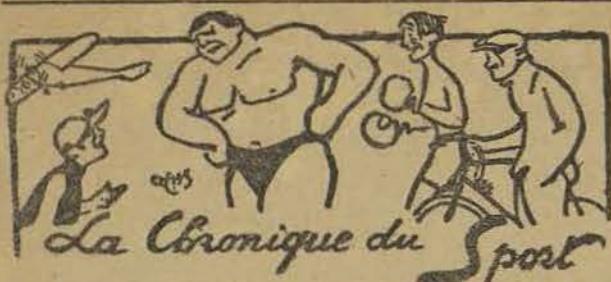
Petite Correspondance

Jef. — Très intéressante votre lettre à propos du referendum artistique. Mais il faudrait la signer. Le nom des artistes consultés a sa grande importance dans ce referendum.

Luc. — Le « Léopold II », de Gérard Harry, a paru dans la collection *Les Grands Belges* (Ed. : Etablissements Brepols, Turnhout). Prix : fr. 1.50.

Un jeune homme triste. — Vous vous croyez atteint d'inflation fiduciaire. Nous n'avons aucune donnée sur cette affection. Ne serait-ce pas la maladie dont souffrent les grenouilles qu'on a gonflées en leur introduisant une paille quelque part ? Voyez un médecin.

X. L. — La barbe, cher monsieur, la barbe !



Les premières journées du meeting aéronautique d'Anvers ont obtenu un succès inespéré, malgré le forfait, un peu tardif — déplorons-le, en passant — des aviateurs italiens et américains. Cette grandiose manifestation à la gloire du plus lourd que l'air, magistralement organisée par la direction de l'Aéronautique civile et militaire, l'Aviation militaire belge et l'Aéro-Club de Belgique — car il est certain que c'est grâce à la collaboration de ces trois organismes que le succès du meeting a été si complet — se résume, somme toute, à un étonnant match France-Belgique, opposant les « as » les plus qualifiés des deux pays.

Si la France possède des virtuoses tels que Fonck, Pinsard, Fronval et Nungesser, notre pays peut être fier de ses Robin, Van Cothem, Kervyn et Hage, qui ne le cèdent en rien aux plus réputés champions de « l'air ». Et c'est avec un sentiment d'indéfinissable et légitime satisfaction que nous avons vu le jury classer premier, dans le Military international, notre sympathique compatriote, le lieutenant Albert Van Cothem.

La victoire de Van Cothem n'étonna aucun de ses amis, qui connaissent de longue date sa réelle maîtrise. Elle surprit davantage l'adjudant Fronval, son adversaire dans le simulacre de combat aérien : très confiant dans son appareil et dans... « sa forme », le « recordman des loopings » avait dit à Van Cothem :

« Je serai gentil et vous ménagerai, camarade... Je me contenterai de me placer derrière la queue de votre appareil et n'en bougerai plus. »

Ceci demande une explication...

Dans un combat aérien, l'aviateur qui parvient à se mettre derrière son ennemi a neuf fois sur dix partie gagnée, puisqu'il peut tirer sur son adversaire, incapable de riposter, la mitrailleuse étant placée devant le pilote dans les avions de combat monoplace.

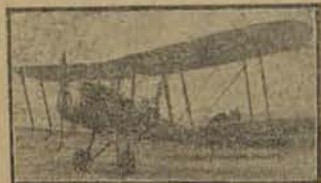
Or, dès le début du combat, Van Cothem manœuvra si bien, si vite et si habilement qu'il eut la queue de Fronval à sa merci. Dans la réalité, l'as français aurait été magistralement descendu.

Fronval fut d'ailleurs le premier à féliciter son vainqueur en termes charmants, dénotant un réel esprit sportif.

Toutes les épreuves du meeting se déroulent d'ailleurs dans cet esprit-là, et c'est là encore, croyons-nous, une des raisons de sa parfaite réussite.

PROMENADES EN AVION

AU-DESSUS DE BRUXELLES



S'adresser à l'aérodrome d'Evere
(Syndicat national
pour l'étude de transports aériens.)

Tram 56 ou vicinal
église Sainte-Marie-Dieghem
Téléph. : Brux. 1007

Nous avons, dans notre dernier numéro, exprimé tout notre étonnement de voir l'armée accorder son concours à des matchs de football disputés au mois de juillet, football étant essentiellement un sport d'hiver.

Nous apprenons aujourd'hui que le dimanche 8 août, au Léopold Club, se jouera la finale d'un tournoi entre équipes divisionnaires. C'est regrettable !

Nous répéterons une fois de plus qu'il est criminel de faire jouer des soldats au football au mois d'août, et qu'il est regrettable qu'un club de l'Union belge des sociétés de football-association ait prêté ou loué son terrain pour une manifestation aussi contraire aux intérêts bien compris du sport et de l'armée.

VICTOR BOIN.

PNEU JENATZY 10, rue Stephenson
Bruxelles

..... BANDES PLEINES JENATZY

Les manuscrits et les dessins qui nous sont envoyés ne sont pas rendus.

Le Coin
du
Pion



Dans la petite correspondance du journal *Les Modes de la Femme de France*, n° 269, du 4 juillet 1920 :

F. 392. — Sœurs Abeilles pouvez-vous m'aider? Laquelle de vous m'indiquera une maison de commerce ou de couture installant des dépôts sur les plages? Je connais parfaitement le belge, l'anglais, suis bonne couturière.

O sainte alliance franco-belge, voilà bien de tes coups! Voit-on assez bien une famille parisienne engageant l'intéressée pour apprendre le belge aux enfants?

???

D'une revue hebdomadaire d'agriculture, cette « rectification » :

Il nous faut rectifier « quelques erreurs » qui se sont glissées dans un entrefilet de notre précédent numéro. Nous annonçons qu'au dernier concours de laiterie de Paris une vache bretonne avait donné, en huit jours de traite, 160 litres de lait. Ainsi présenté le fait est inexact. Ce n'est pas à Paris que le concours a eu lieu, mais à Zurich; ce n'est pas une vache bretonne qui a été lauréate du concours, mais une chèvre Saanen des Alpes; et au lieu de 160 litres, c'est 32 litres qu'il faut lire.

???

De *La Meuse* du 21 juin :

En face des quatorze millions d'hommes mobilisés par S. M. Guillaume de Hohenzollern au cours de la guerre, auxquels venait s'ajouter la force militaire des Habsbourg et du Tsar des Bulgares, la France, cette sœur digne d'une admiration passionnée, avait levé 7,750,000 fils sur son territoire national et 450,000 indigènes coloniaux. Effort qui lui coûta (les chiffres aujourd'hui sont officiels) 1,358,872 marks, dont 361,854 disparus! Cela fait 5 marks par homme!

Et l'on nous faisait croire que la guerre avait coûté des milliards !

???

Du *Progrès* (journal montois), du 4 juillet 1920 ; l'article est intitulé : « Mangez-la comme ça » et signé : Savonarole :

Eva est une petite demoiselle.

Elle aura sept ans à la Saint-Jean...

Chez elle, la femme apparaît déjà en miniature, comme en maquette.

Quel style ! Quel style ! Nous n'avons pas lu plus avant.

???

Dans le *Bulletin du Touring-Club*, cette note triomphante :

Cette fois, ça y est ! Le chiffre mirifique de cent mille sociétaires, auquel nous tendions si ardemment, est largement dépassé.

De 99,175, nous passons, cette fois, à 101,086 membres, ce qui représente un gain de 1,911 sociétaires, progression jamais encore enregistrée au cours d'une seule quinzaine !

Le résultat en a été l'éclatement de notre colonie barométrique, que pulvérise la sève débordante constituée par la ruée des recrues venant s'enrôler sous la bannière du Royal T. C. B.

Qu'est-ce que la langue française a donc fait à l'auteur de cet article pour qu'il la maltraite ainsi ?

Où si c'est qu'à l'occasion du 100,000^e membre, il a coulé des flots de champagne au T. C. ?

Union Minière du Haut-Katanga

Assemblée générale du 12 juillet 1920

Présidence de M. Jean Jadot,
président du conseil d'administration.

Comme de coutume, M. J. Jadot donne à l'assemblée quelques renseignements complémentaires contenus dans la communication suivante :

MESSIEURS,

Comme d'habitude, je crois utile de compléter le rapport du conseil d'administration par quelques renseignements et considérations de nature à intéresser les actionnaires.

Le rapport que vous avez en mains vous donne les motifs qui, cette année encore, nous ont empêchés de vous présenter le bilan 1919 ainsi que les comptes définitifs des années 1914 à 1918 ; mais nous attendons d'un jour à l'autre les derniers renseignements qui nous ont été expédiés par l'Afrique en juin, et nous espérons pouvoir clôturer nos écritures pour vous les présenter en octobre prochain.

Comme le dit le rapport, les résultats de notre exploitation durant 1919 sont satisfaisants et nous espérons pouvoir proposer, au cours de l'assemblée extraordinaire d'octobre, un dividende dont il est encore impossible de fixer le montant ; cette question demande à être mûrement examinée en tenant compte des éléments divers et extrêmement variables qui influencent les résultats de notre exploitation.

En effet, si, d'une part, notre prix de revient est affecté par le change élevé, du chef des salaires, frais de transport combustibles, approvisionnements, etc., qui se paient en livres sterling, par contre, nos recettes d'exploitation — en majeure partie en

livres sterling, converties en francs — sont avantageusement influencées par l'élément change ; de sorte que le chiffre total de nos bénéfices qui paraît très élevé comprend, outre le bénéfice industriel, un bénéfice de change essentiellement variable et temporaire.

Le prix de revient de notre production de 1919 par tonne de cuivre rendue en Europe, en tenant compte de l'influence du change, s'élève à environ 2,500 francs, non compris les importants amortissements que nous serons obligés de faire et les prévisions pour dépenses diverses, notamment le fisc.

Au sujet du fisc, je dois vous signaler que, du fait que notre direction a été transférée à Londres pendant toute la durée de la guerre, notre société a été considérée par les autorités britanniques comme « opérant » en Angleterre et nous sommes tombés sous l'application de la loi de l'impôt sur le revenu et des superbénéfices de guerre (Income Tax and Excess Profit Duty).

Pendant les hostilités et depuis l'armistice, nos collègues anglais et nous-mêmes avons lutté énergiquement contre les exigences du fisc britannique, en alléguant que notre société n'est entrée en période de production qu'au début de la guerre et que si nous avons développé nos installations dans des conditions particulièrement onéreuses, c'est surtout à cause des sollicitations du gouvernement britannique auquel nous avons fourni d'ailleurs, de 1915 à 1918, toute notre production.

Après de longues et laborieuses négociations, sur l'avis de notre avocat-conseil et de notre expert-comptable, nous avons dû accepter, à titre de transaction, le paiement d'une somme de 300,000 livres sterling, payables par acomptes semestriels.

Le prix de réalisation de la production de l'année, chiffre indispensable pour faire une évaluation des bénéfices, n'est pas encore connu.

En effet, à ce jour, une grande partie de la production de 1919, quoique vendue par contrat, n'est pas encore réalisée. Dans une période aussi troublée que celle que nous traversons et avec l'instabilité des cours du cuivre et du change de la livre sterling, vous comprendrez combien il est difficile de faire des évaluations ; nous comptons bien que, pour l'assemblée d'octobre, toute notre production de 1919 aura été réalisée et que nous posséderons alors les précisions nécessaires à fixer le prix de réalisation de notre production, dont dépend essentiellement — comme je vous le disais plus haut — le montant des bénéfices.

C'est cette instabilité dans les cours du cuivre et du change, jointe aux retards mis dans la réalisation du métal, qui rend difficiles les prévisions pour 1920. En effet, le cours du cuivre, qui, en 1919, a varié de £ 73 à £ 117, est descendu récemment à £ 82, soit à peine 20 p. c. au-dessous du cours moyen des dix années précédant la déclaration de la guerre, alors que dans le monde entier les éléments du prix de revient ont augmenté dans des proportions autrement considérables ; ainsi, les grands producteurs de cuivre américains estiment que leur prix de revient actuel est voisin du double de celui d'avant la guerre ; au Katanga, nous avons enregistré également une augmentation considérable de nos prix de revient, portant spécialement sur les salaires, les approvisionnements et les transports. Ces derniers qui, de par notre situation géographique, constituent de plus en plus la majeure partie de nos dépenses d'exploitation, ont été récemment augmentés dans de fortes proportions ; ainsi les tarifs des transports de nos combustibles

ont été brusquement majorés de 60 p. c., ce qui, dans les conditions actuelles, entraîne une augmentation de plus de deux cents francs dans le prix de revient de la tonne de cuivre. Nous sommes, en outre, à la veille de devoir conclure de nouveaux accords avec les Chemins de fer d'Afrique du Sud qui, dès le début de nos négociations, ont formulé des exigences inadmissibles, mais qui, nous l'espérons, accepteront une solution conforme aux intérêts des deux parties en cause.

Il faut ajouter à l'instabilité du marché du cuivre, celle des conditions économiques en Afrique du Sud qui ont leur répercussion au Katanga; c'est ainsi que notre production des mois de mars, avril et mai derniers a été sérieusement affectée par une grève des chemins de fer de Rhodésie, dont nous dépendons pour nos transports. Cette grève, de près de trois semaines, a provoqué un arrêt complet dans l'approvisionnement de nos combustibles et l'obli-

gation d'arrêter plusieurs de nos fours. Le tableau suivant vous donne la production de cuivre pour les six premiers mois de l'année :

Janvier	2,058 tonnes
Février	1,874 —
Mars	1,464 —
Avril	1,180 —
Mai	1,725 —
Juin	1,950 —(estimat.)

Production de 6 mois 10,251 tonnes

Le prix de revient de cette production a été affecté, comme je le disais plus haut, par des augmentations diverses et spécialement par l'augmentation des tarifs de transport du combustible, et, en outre, par la réduction de la production sur laquelle doivent être répartis tous les frais fixes, tels salaires, frais généraux, etc., qui sont constants, quelle que soit la production.

Emprunt de la Ville de Bruxelles

DE

100,000,000 de fr. en Bons de Caisse 5^o/o de 500 fr.
à dix ans d'échéance

La Ville de Bruxelles, en vue de consolider sa dette flottante, a décidé de contracter un Emprunt de cent millions de francs sous forme d'une émission de BONS DE CAISSE d'une valeur nominale de 500 francs chacun, au porteur, rapportant un intérêt annuel de 5 p. c.

Ces bons sont munis de coupons annuels de 25 francs, payables le 1^{er} août et pour la première fois le 1^{er} août 1921.

Ils sont remboursables le 1^{er} août 1930; toutefois, la Ville s'est réservée la faculté de rembourser les Bons par anticipation, à partir du 1^{er} août 1925, moyennant un préavis de trois mois inséré dans au moins quatre journaux de Bruxelles.

La Ville prendra à sa charge les impôts présents et futurs, tant sur la prime de remboursement (différence entre le prix d'émission et le prix de 500 francs), que sur les coupons d'intérêt annuel.

Le prix d'émission a été fixé à 95 pour cent, soit 475 fr. par titre,
plus les intérêts courus

On peut se procurer les titres du dit emprunt aux guichets des Banques et Etablissements de crédit de Bruxelles désignés ci-dessous :

- La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE;
- Le CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE;
- La BANQUE DE BRUXELLES;
- La BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS, Succursale de Bruxelles;
- MM. F.-M. PHILIPPSON ET Co, banquiers, à Bruxelles;
- La CAISSE GÉNÉRALE DE REPORTS ET DE DÉPÔTS;
- La BANQUE D'OUTREMER;
- Le CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, Succursale de Bruxelles;
- Le CRÉDIT ANVERSOIS, Siège de Bruxelles;
- MM. CASSEL ET Co, banquiers, à Bruxelles;
- M. H. LAMBERT, banquier, à Bruxelles;
- Le CRÉDIT GÉNÉRAL DE BELGIQUE;
- MM. J. MATTHIEU ET FILS, banquiers, à Bruxelles;
- M. JOSSE ALLARD, banquier, à Bruxelles;
- La BANQUE INDUSTRIELLE;
- La BANQUE BELGE POUR L'ÉTRANGER;
- L'UNION DU CRÉDIT DE BRUXELLES;
- MM. NAGELMACKERS FILS ET Co, banquiers, à Bruxelles;
- Le COMPTOIR DU CENTRE, à Bruxelles.

COMPAGNIE BELGE
POUR LES
INDUSTRIES CHIMIQUES

(Société anonyme)

Siège social: 91, rue de l'Enseignement, Bruxelles

Constituée suivant acte reçu par Maître E. VAN HALTEREN, notaire, à Bruxelles, le 30 juillet 1919 (« Moniteur Belge » des 18-19 août 1919). — Les statuts ont été modifiés par décisions des assemblées générales extraordinaires des 17 octobre 1919 (« Moniteur Belge » du 7 novembre 1919); 15 décembre 1919 (« Moniteur Belge ») du 31 décembre 1919); 18 décembre 1919 (« Moniteur Belge » des 2-3 janvier 1920); 16 juin 1920 (« Moniteur Belge » du 1^{er} juillet 1920).

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Augmentation de capital de 5 à 50 millions de francs

PAR LA CREATION DE

100,000 actions nouvelles de 250 francs chacune

en exécution de la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1920
(« Moniteur Belge » du 1^{er} juillet 1920, acte n. 7448)

DROIT DE SOUSCRIPTION

En vertu des décisions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 juin 1920, la souscription aux 100,000 actions nouvelles est offerte par préférence à concurrence d'une moitié, soit 50,000 titres, aux porteurs des 100,000 actions actuellement existantes, à raison de UNE action nouvelle pour DEUX actions anciennes, et à concurrence de l'autre moitié, soit 50,000 titres aux porteurs des 20,000 parts de fondateur actuellement existantes, à raison de CINQ actions nouvelles pour DEUX parts de fondateur.

L'échange des 70,000 actions de dividende de la COMPAGNIE GENERALE DES NITRATES (Société anonyme en liquidation) contre 10,000 parts de fondateur de la COMPAGNIE BELGE POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUES, décidé par les assemblées générales extraordinaires de ces deux sociétés en date du 18 décembre 1919, n'ayant pu encore être fait par suite des dispositions édictées par la loi, le droit de souscrire aux actions nouvelles offert par préférence aux porteurs de parts de fondateur de la COMPAGNIE BELGE POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUES est également attribué aux porteurs d'actions de dividende de la COMPAGNIE GENERALE DES NITRATES, à raison de CINQ actions nouvelles pour QUATORZE actions de dividende.

En conséquence, le droit de souscription offert par préférence aux actionnaires et porteurs de parts de la COMPAGNIE BELGE POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUES et aux porteurs d'actions de dividende de la COMPAGNIE GENERALE DES NITRATES, pourra s'exercer comme suit:

- 2 actions anciennes donnent droit à souscrire 1 action nouvelle;
- 1 part de fondateur donne droit à souscrire 2 actions nouvelles;
- 2 parts de fondateur donnent droit à souscrire 5 actions nouvelles;
- 3 actions de dividende de la COMPAGNIE GENERALE DES NITRATES donnent droit à souscrire 1 action nouvelle;
- 6 actions de dividende donnent droit à souscrire 2 actions nouvelles;
- 9 actions de dividende donnent droit à souscrire 3 actions nouvelles;
- 12 actions de dividende donnent droit à souscrire 4 actions nouvelles;
- 14 actions de dividende donnent droit à souscrire 5 actions nouvelles,

etc., etc.,

sans délivrance de fraction (voir le tableau déposé aux guichets des Banques d'émission).

Les porteurs d'actions de la COMPAGNIE BELGE POUR LES INDUSTRIES CHIMIQUES, de parts de fondateur de la dite Société, ainsi que les porteurs d'actions de dividende de la COMPAGNIE GENERALE DES NITRATES n'auront aucun droit de souscription sur les actions nouvelles qui seraient disponibles du fait que certains d'entre eux n'auraient pas usé du droit de préférence leur offert ci-dessus.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Les actions nouvelles sont créées jouissance 1^{er} juillet 1920.

Le prix de la souscription est de 255 francs par action,
dont 55 francs payables à la souscription

et le solde au fur et à mesure des appels décrétés par le conseil d'administration: conformément à la décision de l'assemblée extraordinaire du 16 juin 1920, les nouvelles actions ne pouvant être libérées qu'au fur et à mesure des appels de fonds.

Les porteurs d'actions anciennes et de parts de fondateur « Industries Chimiques » ainsi que d'actions de dividende « Nitrates » qui voudront user de leur droit de préférence, devront déposer leurs titres (actions ou certificats nominatifs) à l'appui de leur souscription.

La notice prévue par l'article 36 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales a été publiée au « Moniteur Belge » (annexe du 1^{er} juillet 1920), acte n. 7449.

La souscription sera ouverte du 12 au 27 juillet 1920

A BRUXELLES: à la BANQUE INDUSTRIELLE, (ancienne Banque E.-L.-J. Empain), rue de l'Enseignement, 95;

A LIEGE: à la BANQUE DUBOIS (Société anonyme), 41, rue de l'Université.

Passé ce délai, le droit de souscription ne pourra plus être exercé.

Des bordereaux pour le dépôt des titres anciens sont dès à présent à la disposition des souscripteurs.

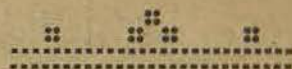
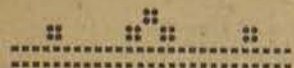
LE CONCOURS DE *POURQUOI PAS?*

Quel est le plus bel homme de Belgique ?

Nous publions chaque semaine le portrait d'un bel homme de Belgique avec, si possible, quelques indications manuscrites sur ses apparences. Nos lecteurs verront, jugeront, voteront. Ils éliront le plus beau en conscience et selon leur goût. Ils pourront éventuellement désigner pour le concours quelques sujets choisis et découverts par eux.

Un concours final attribuera une prime à celui de nos lecteurs qui aura désigné le plus exactement possible le nombre de votes obtenus par le lauréat :

UN PAQUET DE CIGARETTES d'une valeur réelle de fr. 1.25



Devise :

Pejor avis ætas.

(HORACE, *Odes*, III, 6, 45)

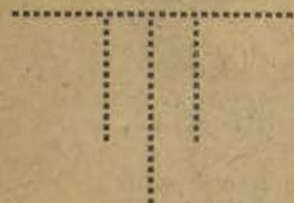
*Post hoc, ergo
[propter hoc.*

Références :

Chérubin,
Brummel,
Bon-papa.



M. Jules ANSPACH



QUELQUES REMARQUES AUX ELECTEURS ET ELECTRICES

Le plus jeune, le plus joli, le plus élégant de nos conseillers communaux. (On s'accorde généralement à trouver l'élégance londonienne de M. Poelaert moins personnelle, moins naturellement aisée que celle de M. Anspach. M. Poelaert serait incapable de porter certain complet lilas qui fit, pendant quelques semaines, la gloire de M. Anspach.)

La carrière politique de M. Jules Anspach n'a pas eu jusqu'ici beaucoup d'éclat. M. Anspach en est encore à l'ABC du métier, — on pourrait même dire que c'est la lettre A qui l'intéresse le plus. Mais M. Anspach est encore jeune. Son activité comme membre du Comité national — qui lui a valu un joli bout de ruban — est un sûr garant de son avenir politique.

Nul doute que, le jour prochain où les femmes seront électrices, le beau physique de M. Anspach ne le porte aux suprêmes honneurs. Et voici, pour elles, une première occasion d'affirmer leur sympathie, leur goût pour le plus jeune, le plus joli, le plus élégant de nos conseillers communaux.....

M. Jules Anspach se présente avec le n° 1 dans notre nouvelle et dernière série : celle des Scarabées à la voile.